

Habilitation électrique BS/BE Manœuvre

Ce qu'il faut savoir :

L'habilitation BS-BE Manœuvre s'adresse aux travailleurs non-électriciens amenés à réaliser des interventions élémentaires ou à effectuer des manœuvres d'exploitation électrique.

Elle est dédiée aux opérations simples et aux manœuvres d'exploitation électrique.

L'habilitation « BS » concerne les interventions élémentaires (remplacement à l'identique d'un fusible en Basse Tension, raccordement d'une lampe, d'une prise de courant...) tandis que « BE Manœuvre » s'applique aux travailleurs autorisés à réaliser des manœuvres d'exploitation électrique (modification de l'état électrique d'un réseau).

Cependant, l'Habilitation BS-BE Manœuvre ne permet pas de réaliser des travaux d'ordre électrique, comme l'installation, le dépannage ou la réparation d'équipements électriques avec recherche de panne.

Recyclage

Le recyclage est obligatoire. Il est conseillé de le réaliser tous les trois ans. Le titre d'habilitation en limite de validité sera à présenter au formateur avant le début de la formation. La durée de la formation est de 1,5 jour. ON PROPOSE LE RECYCLAGE ???

Objectif de la formation :

À la fin de cette formation, le stagiaire devra être capable d'exécuter en toute sécurité des interventions de remplacement, de raccordement (BS), des manœuvres sur des installations et équipements électriques en Basse Tension (BE Manœuvre) ainsi que gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510.

Programme (sous forme de tableau)

1- Partie théorique.

Thèmes communs.

Présentation de la réglementation (Norme NF C 18-510).

Les bases de l'électricité et les grandeurs électriques.

Sensibilisation aux risques électriques.

Effet du courant sur le corps.

Noms et limites des différents domaines de tension.

Présentation des différents titres d'habilitations.

Rôle et limites du titre BS.

Rôle et limites du titre exécutant BE Manœuvre.
Rédiger une analyse des risques.
Identifier les limites et les zones d'environnement.
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

2- Partie pratique.

Thèmes communs.

Appliquer les prescriptions de sécurité.
Analyser les risques pour une situation donnée.
Respecter les instructions données.

Thèmes spécifiques BE Manœuvre.

Évaluation et mise en situation dans le rôle BE Manœuvre.
Identifier les matériels électriques objet des manœuvres.
Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Thèmes spécifiques BS.

Mise en sécurité d'un circuit.
Procédures de remplacement/raccordement hors tension.
Évaluation et mise en situation dans le rôle de BS.
Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention.

Durée de la formation

Initiale : 14 heures.

Recyclage : 10,5 heures tous les 3 ans.

Public concerné et pré-requis

Effectif 4 à 12 personnes.

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non-électricien » amené à effectuer des interventions de remplacement à l'identique et de raccordement sur des installations Hors Tension.

Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels d'interventions.

Accès aux personnes en situation de handicap.

Nos locaux respectent les normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec notre référent Handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation. **Mettre un N° de tel (au clic appel direct) ou le lien vers le formulaire de contact ?**

Lieu de la formation

Dans nos locaux à Coutances. Sur site.

Tarifs

Demande de devis

Délai d'accès – Calendrier

En fonction du nombre de candidats. Planning des sessions consultables sur : [lien vers le planning](#)

[CTA pour télécharger le programme de la formation](#)

[Mettre des pictos pour les titres](#)



Objectif de la formation

Maîtriser les compétences nécessaires de l'emploi d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes.



Public et pré-requis

Tout public

Diplôme de secourisme (PSC1, SST, PSE1) en cours de validité. Certificat médical de moins de 3 mois



Durée

67 heures (hors examen)



Lieu

6 avenue de Verdun Coutances (50200)



Coût de la formation

Demander un devis



Intervenants

Formateur salarié de FLP Formation ou sous-traité
Diplômé SSIAP 1, 2 et/ou 3



Validation

Attestation de formation remise au participant
Attestation de présence
QCM de 30 questions et épreuve pratique individuelle (ronde avec anomalies et sinistre)

Peut-être aussi ajouter les prochaines sessions de la formation disponibles :

NOVEMBRE 2024



Sauveteur secouriste du travail- initial

📅 18 Nov 2024 09:00 - 19 Nov 17:00 UTC/GMT 📍 29 hameau belle croix, Crasville

